



Problème avec cours minerve

Par **Reledina**, le **24/03/2014** à **14:11**

Bonjour. Aujourd'hui j'ai reçu une lettre de [/faq/4237-mise-en-demeure-definition mise en demeure] du cours minerve. Puis je les appels, je leur dit que j'ai reçu un courriers venant de leur part. Je parle avec une femme elle ma demander quelle date je pouvais regler. je lui ai di 9avril. elles ma dit daccors mon dossiers et re mis en ordre. Puis cette apres midi je regarde ma boîte mail et je vois une [/faq/24018-societe-definition societe] sous le nom de sorrec société régional de [/faq/4667-recuperer-ses-factures-impayees-recouvrement recouvrement] qui m'écrit un mail en disant qu'ils se sont enparees de mon dossiers. Et que je devais regler la somme de 802,80€ dans les jours qui suivent. Il y avait un numéro qui disait de les recontracté (0327239680). J'ai appelé je dit allo oui bonjour. Un monsieur me repond il dit juste allo, il ne se présente pas du

... et puis je lui ai juste di que tout a l'heure j'ai reçu un message de ma boîtes mail de votre part. je m'etait meme pas présenter et il connaissait meme pas ce numero de téléphone. Et il ma demander si j'etait bien a nais a cette date. j'ai repondu oui. puis il ma dit que je devais régler par carte bancaire tout de suite ou par cheque... il avait terminer de parler et je lui ai demander pourquoi j'avais cette somme a payer.... j'ai meme pas eu le temps de parler et il ma crier dessus au téléphone en me disant que j'étais grossière, aucune politesse. Puis je lui ai raccrocher au nez en étant choquer de cette manière de parler. Je suis perdu je ne sais vraiment plus quoi faire ;(

Par **moisse**, le **28/03/2014** à **08:16**

Bonjour,

Sur ce même ite, mais au bon forum, vous avez des dizaines de conversations portant sur les centres de formation à distance.

Un peu de lecture ici:

<http://www.experatoo.com/droit-de-la-consommation/forum-droit-9-1.htm>

Par **cece95**, le **13/06/2017** à **09:28**

bonjour,

je souhaite résilier mon contrat avec cour minerve étant donné que mon état de santé c'est dégradé.

Pour cela je leur est envoyer un certificat médical de mon médecin en leur expliquant mon état de santé actuelle.

A ce courrier j ai reçu un refus en me demandant de leur retourner un autre certificat médical ou est mentionner ma pathologie ainsi que la date ou elle a été déclaré.

On t il le droit de me demande cela puisque sa reste de l'ordre du secret médical?